



République française

2026/...

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Décision 2026/63 portant approbation du marché public 26VDFS01 relatif à la mise en balle des cartons issus des déchetteries LMV et mise à disposition des cartons au repreneur

Le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 5211-10 ;*
- *Vu le Code de la Commande Publique notamment l'article R2122-3 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2026/34 en date du 9 avril 2026 accordant au Président délégation pour toute décision concernant la préparation, la signature, l'exécution (notamment les modifications de marché) et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils des procédures formalisée en vigueur lorsque les crédits sont prévus au budget ;*

Considérant qu'il est nécessaire d'attribuer ce marché public relatif à la prestation de mise en balle des cartons issus des déchetteries LMV et mise à disposition des cartons au repreneur.

Décide,

Article 1 : Le marché public n°26VDFS01 relatif à la prestation de mise en balle des cartons issus des déchetteries LMV et mise à disposition des cartons au repreneur, est conclu avec l'entreprise CMT Recyclage, dont le siège social est situé à PLAN D'ORGON (13) pour un montant estimatif annuel de 30 000,00€HT ;

Article 2 : Madame la directrice générale des services de la communauté d'agglomération et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable d'Avignon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le préfet de Vaucluse.

Fait à Cavaillon, le 09/06/2026

Le Président,

